

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal

Registre *per* N° 716.

SIGNALEMENT.

Le Sr Bonal Guillaume  
Chapelier  
natif d'Arvillat  
demeurant à Arvillat  
allant à Madrid  
âgé de 18 ans, taille d'un mètre  
65 centimètres  
cheveux châtain front étroit  
sourcils châtain yeux gris  
nez large bouche moyenne  
barbe naissante menton rond  
visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS :

une cicatrice au  
dessous du nez

PIÈCES DEPOSÉES.

Je soussigné

Fait à Arvillat, le 19<sup>bre</sup> 1851.

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

G<sup>m</sup> Bonal

*Arvillat*  
*le 19<sup>bre</sup> 1851*  
*Guillaume Bonal*  
*Chapelier*



Avilly, le 17 M<sup>rs</sup> 1851.



à Monsieur le Maire de la ville  
d'Avilly, membre de la Légion d'Honneur.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser  
pour mon fils Guillaume Bonal,  
servant chapelain, âgé de 18 ans, né à  
Avilly, l'autorisation nécessaire pour  
obtenir un passe-port pour se rendre  
à Madrid (Espagne) auprès de ses  
parents.

Je prie Monsieur le Maire  
de vouloir bien agréer de mon profond  
Respect.

Thérèse Bergaud épouse  
Bonal

